

étendu. Ce comité central agit au niveau des sous-ministres adjoints; il est présidé conjointement par le sous-secrétaire de la Direction de la planification du Secrétariat du Conseil du trésor et par le sous-secrétaire du Cabinet à la planification. Il comprend aussi des représentants des Finances, du Bureau du Conseil privé, de la Direction des programmes au Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère d'État aux Sciences et à la Technologie.

Lorsqu'il a comparu devant nous en tant que co-président, M. Timothy E. Reid, a ainsi décrit les nouvelles fonctions de son Comité:

«Ce comité veut identifier les principales questions de planification et d'évaluation des politiques, notamment celles qui ont des conséquences à long terme susceptibles d'intéresser le Cabinet dans un an ou deux; identifier les besoins prioritaires d'évaluation en cherchant à découvrir les hiatus dans les efforts de planification des ministères; enfin, stimuler les études globales qui englobent souvent divers ministères afin de combler les lacunes dans l'évaluation. Le Comité agit également comme agent de liaison à propos des questions de politique auprès de certains organismes intergouvernementaux et privés dont les activités de prévision, d'analyse de systèmes ou d'analyse de politiques à long terme peuvent avoir une influence sur les politiques du gouvernement.<sup>(4)</sup>»

Selon ce témoin, l'élargissement du mandat de cet important comité de coordination était directement lié à nos recommandations. M. Reid a déclaré: «Au Canada, l'initiative prise en 1975 par le Comité sénatorial spécial sur la politique scientifique a contribué à souligner l'importance des activités de planification à long terme auprès des preneurs de décisions à tous les niveaux de notre système parlementaire».<sup>(5)</sup>

Plus précisément, lorsque nous avons demandé à M. Reid s'il existait un rapport entre notre initiative et le nouveau mandat du comité de coordination interministériel, il a répondu:

«Je crois que la réponse à cette question est tout à fait nette, et c'est: «oui». Je ne crois pas que le tout ait commencé simplement avec votre lettre d'il y a un an environ, mais que tout s'est mis en branle à la suite de vos rapports de 1970 et 1973. On a amorcé l'incorporation d'une perspective à long terme dans les décisions au jour le jour que le gouvernement doit prendre très rapidement . . .

La coïncidence de votre lettre avec la prise de conscience du besoin de constituer un comité officieux pour coordonner les principaux projets d'évaluation n'a pas été purement fortuite. J'y vois une relation de cause à effet.<sup>(6)</sup>»

Notre intérêt pour les études prospectives a eu une autre importante conséquence, la création du Comité interministériel d'études prospectives présidé par le directeur général de la Division de l'évaluation technologique du MEST. Ce comité constitue un centre d'intégration pour les groupes au sein du gouvernement fédéral qui se consacrent à la prospective, un foyer pour les discussions entre les ministères et la diffusion de l'information sur ces études.

De plus, un Secrétariat des études prospectives a été créé pour coordonner tous les travaux effectués dans ce domaine au sein du gouvernement fédéral